



N° 2019/PR/MSP/DG/UGP/2019

Avis de recrutement d'un Expert Santé publique à l'UGP

Afin d'assurer l'efficacité, la cohérence et la pérennité de la gestion des Projets appuyés financièrement par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) tels que Gavi, Fonds mondial, ..., le Ministère de la Santé Publique (MSP) a mis en place une Unité technique et opérationnelle d'exécution de projets dénommée "Unité de Gestion de Projets" (UGP) par l'arrêté N°420/PR/PM/MSP/SE/SG/DGRP/2017 du 20 octobre 2017.

L'UGP est une structure de mise en œuvre des activités cofinancées par les subventions des PTF et dont le MSP assure la maîtrise d'ouvrage.

Le poste à pourvoir concerne :

- (1) Expert Santé publique

Le dossier doit comporter obligatoirement les documents suivants :

- Un CV avec contact de(s) l'employeur(s) (email et tél) pour les 5 dernières années et 3 références (email et tél) ;
- La copie des diplômes et attestations obtenus, certifiées conformes par l'Office National des Examens et Concours du Supérieur (ONECS). (Récépissé de dépôt à l'ONECS accepté provisoirement).
- Une autorisation de travailler au Tchad ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Une lettre de motivation indiquant le poste recherché et date de disponibilité de démarrage.

Pour constituer leur dossier de candidature, les personnes intéressées peuvent télécharger les termes de référence et les profils de poste en allant sur les sites Internet suivants :

- www.sante-tchad.org
- www.tchadinfos.com/emploi
- www.alwihdainfo.com